



**E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON**  
**Etablissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial**

Extrait du registre des délibérations  
 Du Conseil d'administration

Délibération n° 2007 – 08 du 6 décembre 2007

Objet : Modification de la prime de quatre agents techniques de l'établissement.



L'an deux mille sept, le 6 décembre à 9 h 30, s'est réuni au Conseil général du Val d'Oise, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon.

Nombre de membres en exercice : 21  
 Nombre de membres présents : 9  
 Nombre de votants : 14

**Étaient présents :**

**Administrateurs**

- *Président* : Raymond Lavaud, vice-président du conseil général du Val d'Oise, président de la commission culture, loisirs, tourisme
- Madame Lalut, représentant Monsieur le Préfet
- Représentant de la commune de La Roche-Guyon : Alain Quenneville, maire
- Guy-Antoine de La Rochefoucauld, Propriétaire du Château
- Marie Christine Devevey, Directrice adjointe, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île de France

**Personnalités qualifiées**

- Personnalité désignée par le propriétaire : Madame Yolaine de La Rochefoucauld
- Monsieur François Dupille, Administrateur de l'Office de Tourisme de l'Isle Adam
- Jean Baptiste Bellon, architecte des bâtiments de France

**Représentant du personnel**

- Emmanuelle Evrard

**Absents excusés ayant donné un pouvoir :**

- Robert Daviot, Conseiller général du canton de Corneilles en Parisis
- Bernard Toublanc, Président du Directoire, Caisse d'Epargne Ile de France Nord
- Chrystèle Cherfils, représentant du personnel
- Madame Dominique Herpin-Poulenat, représentant du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin français
- Gilles Macré, Conseiller municipal de la commune de La Roche-Guyon

**Absents excusés :**

- Christophe Durand, Conseiller général

**Assistaient également au Conseil :**

- Yves Chevallier, Directeur de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action Culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Madame Rino, représentant Préfecture du Val d'Oise
- Cédric Mauduit de la mission, méthode, évaluation du Conseil général du Val d'Oise
- Arielle Fanjas, Direction des Affaires Culturelles du Conseil général du Val d'Oise
- Marie Laure Atger, E.P.C.C. Château de La Roche Guyon
- Marie Christine Dodier, E.P.C.C. Château de La Roche Guyon

**Considérant :**

- le montant de la prime accordée aux quatre agents techniques au Conseil d'Administration du 26 juin 2007
- le caractère inéquitable de ce montant eu égard aux avantages antérieurs
- la proposition du directeur de porter cette prime de 40 à 130 ou 150 euros.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** les statuts de l'E.P.C.C.,

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**DECIDE**

de porter la prime des quatre agents techniques

Hassen BEN MAHMOUD chargé de seconder le régisseur  
De 80 à 150 euros

Damien LE BIGOT  
De 40 à 130 euros

Patrick LE GALLIC  
De 40 à 130 euros

Cyril RASSE  
De 40 à 130 euros

mensuels à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**LE PRESIDENT DE L'EPCC**



**Raymond LAVAUD**